

**Plan de travail biennal 2014-2016 de la mise  
en œuvre du *Plan d'aide à l'apprentissage et à  
la réussite (PAAR)***

Adopté à la commission des études le 31 mars 2015

## **Table des matières**

Membres du Comité directeur du PAAR (2014-2015).....	2
Mise en contexte.....	3
Mandats du comité directeur et des personnes-ressources .....	4

## **Plan de travail du comité de la mise en œuvre du *Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite* pour l'année 2014-2015**

Objectif 1 : améliorer le taux de réussite à la première session .....	5
Objectif 2 : améliorer la persévérance scolaire et la diplomation.....	7
Objectif 3 : soutenir la vie étudiante au service de la réussite scolaire .....	10

## **Membres du Comité directeur du PAAR (2014-2015)**

Jacqueline LaCasse  
*Directrice des études*

Charles-Antoine Bachand  
*Directeur adjoint des études, SRDP*

JoAnne Paradis  
*Directrice adjointe des études, SARCS*

Martin St-Jean  
*Directeur adjoint des études, secteur SSU*

Jean-Sylvain Gauthier  
*Directeur adjoint des études, secteur CACT*

Martine Gaudet  
*Directrice adjointe des études, secteur SHT*

Valérie Lavoie  
*Directrice adjointe des études par intérim*

Yves Lahaie  
*Directeur, DAEC*

Daniel Leduc  
*Coordonnateur à la vie étudiante, DAEC*

Pierre Dumoulin  
*Coordonnateur à la vie étudiante, DAEC*

Francine Bouchard  
*Directrice par intérim, DFCSAE*

Daniel Lavoie  
*Directeur, DTIRE*

## **Personnes-ressources (2014-2015)**

Hélène Dufresne  
*Conseillère pédagogique au SRDP*

Pierrette Pelletier  
*Attachée en administration au SRDP*

## **Légende des acronymes**

ACCC	Association des collèges communautaires du Canada	DTIRE	Direction des technologies de l'information et des ressources éducatives
API	Aide pédagogique individuelle	ÉSP	Épreuve synthèse de programme
CACT	Culture, arts, communication et techniques	MIPEC	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle en insertion professionnelle en enseignement au collégial
CAPS	Comité d'amélioration de la persévérance scolaire	PERFORMA	Perfectionnement et formation des maîtres au collégial
CÉ	Commission des études	SARCS	Service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire
DAEC	Direction des affaires étudiantes et communautaires	SAS	Service d'adaptation scolaire
DCAC	Direction des communications et des affaires corporatives	SHT	Sciences humaines et techniques
DÉ	Direction des études	SRDP	Service de recherche et de développement pédagogique
DFCSAE	Direction de la formation continue et du service aux entreprises	SSU	Sciences, santé et urgence

## Mise en contexte

Plusieurs mesures d'aide à l'apprentissage et à la réussite ont été mises en œuvre au sein des départements, programmes d'études, services et directions du Cégep de l'Outaouais dans les dernières années. Les impacts positifs sur la réussite scolaire et éducative de notre population étudiante sont indéniables.

Toutefois, l'année 2013-2014 a permis à la Direction des études de conclure que le Comité de suivi du PAAR ne constituait pas le levier optimal pour le personnel enseignant.

La décision fut donc prise en juin 2014 de dissoudre le Comité de suivi du PAAR et de rechercher en 2014-2015, en collaboration avec le Syndicat des enseignantes et enseignants et les autres instances interpellées (assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs, commission des études, équipes de professionnelles et professionnels, représentantes et représentants étudiants, etc.), une nouvelle structure plus pertinente et mobilisatrice :

- permettant de mieux répondre aux besoins du personnel enseignant;
- qui suscite davantage l'adhésion;
- en lien direct avec la réalité quotidienne de la « salle de classe » et de la population étudiante collégiale;
- qui s'appuie sur l'innovation pédagogique et les pratiques enseignantes;
- qui redonne pouvoir à tous les intervenantes et intervenants en favorisant les échanges, la concertation interdisciplinaire, la collaboration interservices et interdirections ainsi que le développement professionnel.

Cette structure exigera une nouvelle vision du PAAR et pourra comprendre plusieurs instances (communautés de pratique, comités consultatifs et directeurs, comités multidisciplinaires, etc.), des nouveaux rôles (responsables de la réussite, etc.) et la mise en place d'activités contributives et d'outils collaboratifs (journées pédagogiques thématiques, rencontres spéciales des responsables des centres d'aides, rencontres conjointes des coordonnatrices ou coordonnateurs et professionnelles ou professionnels, rencontres et activités avec étudiantes et étudiants, formations supplémentaires, sites d'animation pédagogique, appropriation plus poussée des tableaux de bord, rencontres élargies des comités de programme, études de cas, etc.). Ces possibilités constituent des pistes à explorer en 2014-2015 et à expérimenter en 2015-2016.

En 2014-2015 et 2015-2016, ce sera donc le Comité directeur du PAAR créé en 2013-2014, appuyé de personnes-ressources, qui effectuera les suivis en lien avec le *Plan d'action biennal du PAAR*.

## ***Mandats du comité directeur et des personnes-ressources***

### **Le Comité directeur du PAAR s'est donné les mandats suivants :**

#### Vision stratégique et orientation

- recevoir et analyser les données, informations, avis et recommandations des personnes-ressources et autres instances concernées (CÉ, professionnelles et professionnels, assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs, etc.);
- déterminer les orientations générales et priorités de la mise en œuvre du PAAR;
- faire des recommandations à la Régie générale en lien avec le PAAR.

#### Promotion et mobilisation

- sensibiliser les gens de la communauté collégiale, promouvoir le PAAR et favoriser l'adhésion de la communauté collégiale à ce dernier;
- valoriser l'image du PAAR auprès de toute la communauté collégiale et la collectivité régionale;
- contribuer aux travaux régionaux du CAPS;
- créer des occasions de partage et de diffusion des bonnes pratiques au sein du Cégep.

#### Priorités annuelles

De façon particulière, en 2014-2015, le Comité directeur doit :

- consulter les instances concernées et effectuer les analyses nécessaires en 2014-2015 afin de proposer une ou des nouvelles instances qui remplaceront le Comité de suivi du PAAR;
- expérimenter la ou les nouvelles instances sous forme de projets-pilotes en 2015-2016;
- préparer le terrain à l'hiver 2015 afin de permettre, en 2015-2016, un travail collaboratif d'élaboration du PAAR 2016-2021.

### **Les personnes-ressources ont les mandats suivants :**

#### Cueillette d'informations, analyse et recommandations

- se tenir à jour concernant les recherches sur le sujet, sur ce qui se fait en matière de réussite et de persévérance;
- recenser les mesures ou actions et évaluer leurs impacts;
- mettre à jour les collectes de données et effectuer les analyses nécessaires;
- fournir ces informations au Comité directeur et lui faire des recommandations.

#### Accompagnement et outils

- offrir soutien et accompagnement aux différentes instances;
- mieux outiller les responsables de la coordination et le personnel enseignant en transmettant l'information pertinente et en offrant de la formation au besoin;
- informer la communauté sous forme de capsules (par exemple, présenter les facteurs aidants et nuisibles à la réussite);
- élaborer des outils de travail (gabarit d'évaluation, etc.) et effectuer les suivis nécessaires.

En sus des actions découlant directement des priorités annuelles dans le mandat du comité directeur, les actions suivantes en lien avec les objectifs et sous-objectifs du PAAR 2011-2016 seront mises en œuvre en 2014-2015 et mises à jour pour 2015-2016.

## Plan de travail du comité de la mise en œuvre du *Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite pour l'année 2014-2015*

### Objectif 1 : améliorer le taux de réussite à la première session

#### 1.1 - LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

	ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS DU DOSSIER <sup>1</sup>	PLAN DE TRAVAIL 2014-2015
1.1.1 STIMULER L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS ENVERS LEURS ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amener la population étudiante inscrite en première session à identifier les facteurs contribuant à sa réussite scolaire et éducative, et ce, par le biais d'ateliers-dîners, kiosque, médias, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Que les étudiantes et étudiants ciblés soient en mesure d'identifier au moins un facteur influençant leur réussite et qu'ils y souscrivent en vue de réussir tous leurs cours de première session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SARCS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer, pour la rentrée de l'automne 2015, une nouvelle formule de série d'ateliers à offrir lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes.</li> </ul>
1.1.3 ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AYANT DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES AFIN D'AMÉLIORER LEUR PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures de prévention pour encourager et encadrer les étudiantes et étudiants dont la moyenne générale du secondaire (MGS) est inférieure à 65 % pour qu'ils s'engagent dans une démarche tangible de réussite et de persévérance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Que les étudiantes et étudiants ciblés augmentent leur autonomie face à leur persévérance scolaire en maintenant leur inscription au programme à la session suivante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SARCS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les suivis individuels par les professionnelles et professionnels du SARCS (service d'aide pédagogique individuelle, service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle, service d'adaptation scolaire et service d'aide psychosociale) ainsi que les interventions spécifiques des API avec certains programmes et départements ciblés.</li> </ul>

<sup>1</sup> Il faut comprendre ici que les unités ou services désignés ne sont pas les seuls à intervenir dans les actions mais sont plutôt celles et ceux qui portent la responsabilité de s'assurer de la réalisation des actions.

## 1.2 - LE PERSONNEL ENSEIGNANT

1.2.1 SOUTENIR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS À RENDRE LA POPULATION ÉTUDIANTE PLUS ACTIVE FACE À LA RÉUSSITE DE LEURS COURS DE PREMIÈRE SESSION.	ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEURS DU DOSSIER	PLAN DE TRAVAIL 2014-2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À travers les activités du programme Performa<sup>2</sup>, prioriser des <i>stratégies</i> favorisant une plus grande réussite des cours en première session.</li> <li>▪ Développer un volet axé sur les <i>pratiques</i> de pédagogie de première session à l'intérieur du MIPEC<sup>3</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valoriser les pratiques pédagogiques adaptées aux étudiantes et étudiants inscrits en première session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SRDP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité de lancer une nouvelle cohorte du MIPEC en 2014-2015.</li> <li>• Offrir des ateliers de formation et d'échange en lien avec la pédagogie de la première session (ex. atelier-dîner)</li> <li>• Diffuser la fiche synthèse des mesures et des approches qu'il est possible d'utiliser en première session.</li> <li>• Offrir une conférence et des ateliers aux enseignantes et enseignants de l'établissement dans le cadre d'une journée pédagogique.</li> <li>• Poursuivre le perfectionnement et la mise à jour des enseignantes et enseignants ayant plusieurs années d'expérience.</li> <li>• Créer et diffuser un site d'animation de la vie pédagogique.</li> </ul>

<sup>2</sup> PERFORMA : **PER**fectionnement et **FOR**mation des **MA**îtres au collégial

<sup>3</sup> MIPEC : Microprogramme de 2e cycle en insertion professionnelle en enseignement au collégial

## Objectif 2 : améliorer la persévérance scolaire et la diplomation

### 2.1 - LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

2.1.1 ACCOMPAGNER LES ADULTES INSCRITS À LA FC DANS L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES DITES ESSENTIELLES À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET À LA DIPLOMATION	ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEUR DU DOSSIER	PLAN DE TRAVAIL 2014-2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervenir auprès des étudiantes et étudiants identifiés<sup>4</sup> comme ayant des lacunes dans 1 ou plusieurs des 3 compétences essentielles (CE)<sup>5</sup>. (lecture, utilisation de document, numératie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le niveau d'atteinte des compétences essentielles chez les étudiantes et étudiants ciblés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DFCSAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place une stratégie dès septembre pour mieux cibler et recommander les étudiantes et étudiants à risque.</li> <li>▪ Développer 3 nouveaux ateliers qui toucheront le travail d'équipe, la gestion du stress et un dernier pour les personnes immigrantes qui étudieront pour la première fois au Québec.</li> </ul>

<sup>4</sup> Dans le cadre de la participation de la formation continue à un projet de recherche, l'utilisation de pré et post tests diagnostics *TOWES* et *Tests d'évaluation en littérature* seront appliquée pour dépister les étudiants faibles en CE.

<sup>5</sup> La Direction des ressources humaines Canada a identifié 9 compétences essentielles et la Formation continue, dans le cadre de son projet avec l'ACCC, en a retenu 3 : le calcul, la lecture et l'utilisation des documents.

## 2.2 - LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES DÉPARTEMENTS<sup>6</sup>

2.2.1 MAINTENIR LES ÉCHANGES ET LA CONCERTATION DISCIPLINAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE	ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEUR DU DOSSIER	PLAN DE TRAVAIL 2014-2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévoir dans les plans de travail annuel des Comités de programmes une activité par session où toutes les disciplines du programme s'efforceront de démontrer aux étudiantes et étudiants les liens interdisciplinaires en cause et comment ils peuvent s'imbriquer dans leurs travaux scolaires<sup>7</sup></li> <li>▪ Intervenir, selon des modalités à définir par l'assemblée départementale par le biais de l'activité d'encadrement du département, auprès des étudiantes et étudiants qui ont échoué un ou des cours de leur programme d'études.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Que les étudiantes et étudiants perçoivent que les enseignantes et enseignants de toutes les disciplines de leur programme collaborent à leur formation.</li> <li>▪ Que les étudiantes et étudiants, en retard sur leur cheminement scolaire régulier, trouvent un appui tangible du département dans les efforts qu'ils doivent déployer pour persévérer dans leur programme d'études.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comités de programme</li> <li>▪ Assemblées départementales.</li> </ul>	<p>Afin de soutenir les comités de programme et assemblées départementales dans la mise en œuvre de ces actions, la Direction des études devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ si les ressources le permettent, assurer un suivi des étudiantes et étudiants qui « décrochent » par le biais d'une relance téléphonique ou autre;</li> <li>▪ assurer les suivis en lien avec les nouveaux gabarits obligatoires pour les plans de travail et bilans;</li> <li>▪ accompagner les programmes et départements dans l'analyse des tableaux de bord et autres documents de leur dossier-synthèse;</li> <li>▪ soutenir les programmes et départements dans l'évaluation et le suivi des mesures d'aide à la réussite, incluant les centres d'aide;</li> <li>▪ cibler les besoins des programmes et des départements en lien avec la réussite;</li> <li>▪ poursuivre la diffusion des exemples de projets d'encadrement réalisés au sein des départements et programmes afin de créer un partage des différentes pratiques</li> </ul>

<sup>6</sup> Cette action met en jeu tous les programmes (22 programmes techniques, 5 programmes pré universitaires ainsi que la Session d'accueil et intégration).

<sup>7</sup> Par exemple, une rencontre midi-pizza, un « 5 à 7 » thématique faisant suite à l'activité d'accueil, une rencontre préparatoire à l'ÉSP incluant même les étudiantes et étudiants de première année, une rencontre pour explorer et comprendre le cahier de programme, etc.

### 2.3 - LE MILIEU ÉDUCATIF ET LA COLLECTIVITÉ (EMPLOYEURS ET FAMILLE)

2.3.1 VALORISER LE DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LA DIPLOMATION	ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTEUR DU DOSSIER	PLAN DE TRAVAIL 2014-2015
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser la collectivité de l'Outaouais à l'importance de l'obtention d'un diplôme collégial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaissance accrue du diplôme d'études collégiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DCAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saisir toutes les occasions possibles pour mettre en valeur nos programmes d'études collégiales et valoriser le DEC.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les parents à propos des actions ou interventions de soutien favorisant la réussite scolaire de leurs enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encouragement des parents envers les actions étudiantes de leurs enfants menant à leur prise en charge de leur réussite scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DCAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider le site destiné aux parents.</li> <li>▪ Faire connaître l'existence de l'Association des parents du Cégep de l'Outaouais.</li> <li>▪ Développer des outils de communication plus efficaces destinés aux parents au sujet de la réussite.</li> <li>▪ Voir à assurer la pérennité de cette action en identifiant le porteur du dossier le plus approprié et les sources d'information.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ *Mettre en place des mesures ciblées de soutien afin d'améliorer les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Que les étudiantes et étudiants appliquent les mesures proposées afin d'améliorer le taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DÉ/ Département de français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre et évaluer les projets retenus.</li> </ul>

\* ajout obligatoire compte tenu de la prescription ministérielle.

## Objectif 3 : soutenir la vie étudiante au service de la réussite scolaire

### 3.1 - L'ÉTUDIANTE ET L'ÉTUDIANT

<b>3.1.1</b> <b>OFFRIR À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR S'INTÉGRER, PARTICIPER, S'IMPLIQUER ET SE DÉVELOPPER DANS LE MILIEU ÉDUCATIF ET COLLECTIF</b>	<b>ACTIONS INITIALEMENT PRÉVUES</b>	<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<b>PORTEUR DU DOSSIER</b>	<b>PLAN DE TRAVAIL 2014-2015</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En lien avec le programme d'activités assumé par la DAEC, développer de nouvelles avenues et activités ayant un lien plus direct avec les programmes d'études des étudiantes et étudiants.</li> <li>▪ Revoir les activités d'accueil à la lumière d'une participation par programme sur une base d'appartenance à la communauté collégiale.</li> <li>▪ Développer un programme d'accueil-parrainage pour les nouvelles et nouveaux inscrits au collégial.</li> <li>▪ Sur la base du programme d'encadrement scolaire des Griffons, mettre en place un programme similaire pour d'autres activités culturelles et sociales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de la réussite scolaire liée à l'implication des étudiantes et étudiants dans la vie étudiante.</li> <li>▪ Mise en place d'actions concertées impliquant tous les intervenantes et intervenants du Cégep.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DAEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer le programme d'encadrement scolaire pour des activités socioculturelles et évaluer la possibilité de l'étendre à d'autres activités.</li> <li>▪ Finaliser l'élaboration du programme d'accueil-parrainage et recruter des mentors.</li> </ul>